



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28-09-2022

Le Premier Ministre, Monsieur Aïmene BENABDERRAHMANE a présidé, ce Mercredi 28 Septembre 2022, une réunion du Gouvernement tenue au palais du Gouvernement.

Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants :

Dans le domaine de la Défense Nationale :

Un avant-projet de la Loi modifiant et complétant l'Ordonnance n°71-28 du 22/4/1971 portant code de justice militaire a été examiné par le Gouvernement et ce, en prévision de sa présentation lors d'un prochain Conseil des Ministres.

Dans le domaine du Travail:

Le Gouvernement a examiné, un avant projet de Loi initié par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale relatif à la liberté syndicale et à la protection du droit syndical, à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail.

Ce projet de texte porte sur les principes et les règles inhérents à : la liberté syndicale ; la protection du droit syndical et ; la prévention et le règlement des conflits collectifs de travail et vise à instaurer un environnement social dans lequel seront privilégiés le règlement à l'amiable et la concertation préalable aux conflits, tout en renforçant l'écoute et le dialogue.

Conformément aux procédures établies, ce projet de texte sera examiné lors d'un prochain Conseil des Ministres.

Dans le domaine de la Santé :

Le Gouvernement a entendu une communication du Ministre de la Santé sur la réalisation d'un hôpital algéro-qatari d'une capacité de 400 lits, répondant aux normes internationales, en matière d'architecture hospitalière et de management.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale avec l'Etat du Qatar et intervient suite aux instructions de Monsieur le Président de la République, données lors du Conseil des Ministres du 11 Septembre 2022.

Dans le domaine des Transports :

Le Ministre des Transports a présenté un exposé sur l'état des lieux et sur l'évaluation des actions des différents intervenants au niveau des ports.

Aussi, lors de cette présentation l'ensemble des problèmes et dysfonctionnements rencontrés ont été passés en revue et des mesures ont été proposées afin de lever tous les obstacles de manière à permettre une gestion harmonieuse et optimale au niveau des différentes infrastructures portuaires.